



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Action de la France en vue des élections à Madagascar

Question écrite n° 4952

Texte de la question

M. Bruno Fuchs interroge Mme la ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur française en faveur de la stabilité sur l'île de Madagascar. Les inquiétudes sont vives sur la stabilité politique de Madagascar dans la perspective des élections présidentielles et des élections locales qui auront lieu sur l'île en 2023. La communauté internationale est inquiète de la bonne tenue et la sincérité des scrutins de cette année. Ces dernières semaines, la multiplication des arrestations et des campagnes de désinformation est de nature à altérer les libertés publiques et individuelles et fait craindre un potentiel report des élections. Un avenir politique stable pour tous les citoyens malgaches passe par la tenue des élections libres répondant aux normes internationales. De même, la mise en œuvre de projets d'aide au développement ou de coopération décentralisée doit se poursuivre afin de moderniser l'accès à l'eau, l'assainissement ou d'accélérer la construction de logements durables, ce dont a besoin la population malgache. La France et Madagascar possèdent des liens historiques et économiques profonds, la France étant le premier partenaire commercial de l'île avec des échanges qui s'élèvent à près d'un milliard d'euros par an. Au regard de l'amitié historique entre les deux pays et de ces liens mais aussi au regard des valeurs qui sont défendues par la France et sa diplomatie dans les relations internationales, la France a un rôle à jouer dans la sauvegarde du processus démocratique et dans le maintien de la paix et de la stabilité à Madagascar. En outre, la meilleure façon pour la France de participer à la sécurité de ses ressortissants et de ses entreprises sur l'île est de veiller et de contribuer au bon déroulement des élections et au maintien d'une certaine paix démocratique. Il lui demande donc de préciser quelles sont les actions que le Gouvernement et la diplomatie française aspirent à mettre en place pour contribuer à la sincérité des élections de 2023 à Madagascar et la réussite du processus démocratique.

Texte de la réponse

La France entretient avec Madagascar une relation remarquablement dense, fondée sur notre histoire partagée, nos relations de voisinage dans l'Océan Indien, nos liens économiques et commerciaux et nos échanges humains. Madagascar figure parmi les 19 pays prioritaires de l'Aide publique au développement française, avec plus de 114 millions d'euros accordés en 2021, et la coopération décentralisée est particulièrement dynamique entre les collectivités territoriales françaises et malgaches. La France est attachée à cette relation et nourrit, dans ce contexte, un dialogue étroit, franc et confiant avec les autorités malgaches sur l'ensemble des sujets d'intérêt bilatéral. Comme elle le fait avec l'ensemble de ses partenaires, la France entretient également des contacts réguliers avec l'opposition et la société civile malgaches. Attentive au respect de la souveraineté de Madagascar, la France est également attachée à ce que les prochaines échéances électorales permettent la libre expression de tous les Malgaches, dans la sérénité et la transparence. Sur ce sujet, la France travaille, sans ingérence ni indifférence, en lien avec ses partenaires présents dans le pays, notamment l'ambassadeur d'Allemagne, le coordinateur résident du système des Nations unies et la cheffe de la délégation de l'Union européenne.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Fuchs](#)

Circonscription : Haut-Rhin (6^e circonscription) - Démocrate (MoDem et Indépendants)

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4952

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe et affaires étrangères

Ministère attributaire : Europe et affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 janvier 2023](#), page 568

Réponse publiée au JO le : [28 février 2023](#), page 1961